

ANNEXE I - PAVILLON ROGER-GAUDRY



Légende

- Territoire d'application
- Aire d'implantation
- Hauteur altimétrique maximale
- Secteurs
- Aire de stationnement extérieure à retirer
- Aire de stationnement extérieure à réduire
- Aire de stationnement intérieure projetée
- Aire de stationnement extérieure conservée
- Bâtiments de l'université

Sources : Ville de Montréal et Université de Montréal.
 Cartographie : Ville de Montréal, Service de l'urbanisme et de la mobilité, Direction de l'urbanisme.
 Novembre 2020